

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence - Licence - Portail Droit - Droit - Valence

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence - Licence - Droit - Droit - Valence	Jury par défaut	Tous les candidats	243	1471	1078	1078	22	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence en droit se prépare en 3 ans et est composée de 6 semestres. La formation dispensée en licence est généraliste. Une spécialisation relative est cependant possible au cours de la 3e année de licence.

Le socle commun est constitué des matières juridiques fondamentales de:

- droit privé, qui régit les rapports des particuliers entre eux (droit des personnes et de la famille, droit des contrats et de la responsabilité civile, droit pénal, droit des affaires, droit des biens ...)
- droit public, qui régit l'existence et l'action de la puissance publique (droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques, droit fiscal, droit international et européen ...)
- histoire du droit et des institutions.

Ces enseignements sont complétés par des matières d'ouverture (relations internationales, sciences politiques, sciences économiques, philosophie du droit, langues...)

Les étudiants assistent à des cours magistraux (CM) en amphithéâtre et à des travaux dirigés (TD).

Pour aller plus loin : [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux classe les candidatures au regard du niveau académique des candidats, de leur savoir-faire et savoir-être et de leur motivation pour la formation.

La commission d'examen des vœux attribue une importance essentielle au critère du niveau académique. Aucune des anciennes filières générales (S, ES, L), ni aucun des doublons des enseignements de spécialité n'est privilégié. En revanche, les filières générales sont préférées à certaines filières technologiques et professionnelles.

Le suivi par le candidat de la matière à option Droit et grands enjeux du monde contemporain est appréciée de la commission d'examen des vœux à la condition d'obtenir une bonne note.

La commission des vœux attire l'attention des candidats sur la rédaction du projet de formation motivé. La présence de fautes d'orthographe ou de lettre type non motivée porte préjudice aux candidats. Celle-ci doit être soignée et circonstanciée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de français		Notes des épreuves anticipées de français au baccalauréat Notes de première	Essentiel
	Résultats des matières du tronc commun en première, terminale et/ou baccalauréat / Résultats dans les matières de spécialité en première et en terminale / Notes de la matière à option (si disponible) : Droit et grands enjeux du monde contemporain		Relevés de notes de première et de terminale / Relevés de notes du baccalauréat	Essentiel
	Résultats en langues (LV1 et LV2) en première et en terminale		Relevés de notes de première et de terminale / Relevés de notes du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'orthographe		Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie		Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation du projet au contenu de la formation ; intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé		Test d'auto-évaluation et projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Yassine LAKHNECH,

Président de l'établissement Université Grenoble

Alpes - Antenne de Valence